

## Plan lumière du centre de Pully

La Municipalité tire un bilan très positif des interventions « lumière » qu'elle a menées ces dernières années et poursuivra ses actions dans ce domaine au cours de la législature 2016-2021.

L'élaboration d'un Plan directeur de l'éclairage public entre 2009 et 2011 a permis d'établir un premier état des lieux de l'éclairage à Pully et d'en identifier les points critiques. Réalisé en partenariat avec le Centre de Recherches Energétiques et Municipales de Martigny (CREM), il proposait plusieurs mesures pour réduire la consommation d'énergie (ex : plan de remplacement des anciens luminaires, utilisation d'appareils à faible consommation énergétique, ajustement des durées de fonctionnement de certaines sources, abaissement nocturne du flux lumineux, etc.) et améliorer l'éclairage de l'espace public et du patrimoine bâti. Il a conduit notamment à deux mises en lumière remarquées : celles de l'église du Prieuré, de son esplanade et de l'église de Chantemerle.

Les résultats de la mise en application de ces mesures ont été très positifs : la consommation d'énergie de l'éclairage public est passée de 1'599'000 kWh en 2001 à 661'403 kWh en 2015, soit une baisse de 58 %. Avec désormais une consommation annuelle de 9.6 MWh/km de voies éclairées, la Ville de Pully est considérée comme particulièrement exemplaire selon les classements du WWF (World Wildlife Fund). Le projet MAREP « Mesures accélérées de réduction de la consommation de l'éclairage public » (2013-2014), issu du Plan directeur et consistant à remplacer à large échelle du matériel très consommateur, a largement contribué à ce bon résultat.

Le Plan lumière, finalisé en 2015 avec l'agence belge Radiance 35, a permis quant à lui de compléter le Plan directeur de 2011 avec des propositions plus concrètes pour l'éclairage du centre de Pully. Conçu comme un guide pratique, avec de nombreuses recommandations et suggestions, il donne les lignes directrices à suivre pour garantir l'harmonie et la cohérence de l'éclairage public au fil des futures phases prévues pour le réaménagement du centre-ville. Il s'agit d'améliorer la lisibilité de l'espace public la nuit, de renforcer l'identité nocturne de la Ville (ambiance chaleureuse, sentiment de sécurité, mise en valeur du patrimoine, etc.) tout en respectant les principes du développement durable. Précisons que pour l'élaboration du Plan lumière, les habitants et les commerçants du centre ont été mis à contribution, notamment lors d'une marche exploratoire nocturne en février 2014 afin de leur permettre de porter un regard critique sur l'éclairage existant et d'exprimer leurs désirs et leurs craintes quant à l'éclairage futur.

La finalisation du Plan lumière a conduit à la mise en lumière de plusieurs lieux emblématiques de Pully : l'Octogone, le Musée d'art de Pully, la piscine couverte et le collège Arnold Reymond.

La Municipalité se félicite de ces résultats et se réjouit de poursuivre ce projet avec, notamment, les mises en lumière de la place Neuve, de la fontaine du Port, des accès au centre sportif de Rochettaz prévues pour 2017.

Pully, le 5 décembre 2016 - La Municipalité

### **Renseignements complémentaires:**

Ville de Pully - Direction des travaux et des services industriels, Marc Zolliker, Conseiller municipal - Thierry Lassueur, Chef de service - 021 721 31 11

*Annexes : photos*